



Carte blanche à

PIERRE ZÉMOR

PAS DE DÉMOCRATIE SANS LES CITOYENS

Dans un Etat de droit, la démocratie s'exerce au nom du peuple. Mais s'exerce-t-elle avec les citoyens ? Aujourd'hui, la communication publique, qui a en charge d'informer, de rendre compte des décisions publiques, d'écouter les attentes, d'instaurer discussions et débats, est menacée.

D'abord par la dérive médiatique. Le rôle, bénéfique pour la démocratie, d'une presse libre, est indéniable. Celle-ci dénonce les silences et les secrets qui entourent des détournements de pouvoir. Elle décèle les dysfonctionnements publics. Pourtant, dans le même temps, les médias, du fait de leur concurrence commerciale, déforment le débat public. Dans l'audiovisuel surtout, l'obsession d'aller vite, d'être le premier, prive trop souvent l'information du recoupement sérieux des sources et de la mise en perspective nécessaire pour analyser et comprendre. Le culte du direct tend à nier la pérennité des institutions et à ignorer notre mémoire collective. La fascination des images fait passer l'apparence avant la réflexion.

Cette compression du temps face au déroulement normal d'un processus de décision amène les médias à se substituer aux acteurs et aux décideurs

publics. Par exemple, à instruire un procès alors qu'un magistrat ouvre seulement son dossier. Ou encore à condamner un tracé d'autoroute ou de TGV avant que les représentants de l'Etat n'aient eu le temps de procéder à une enquête d'utilité publique...

Plus grave, le responsable politique, pris par la surenchère du court terme,

*Seuls, l'échange et le partage
des informations entre les individus
permettent de faire face
à la complexité comme à l'adversité*

abandonne son rôle et admet peu à peu la perte de son pouvoir. Il se console en pratiquant, devant micros et caméras, les figures imposées par les médias. N'est-il pas plus facile de paraître que de maîtriser une communication authentique ? L'Etat, à son tour, devient séducteur. L'intérêt général disparaît dès lors qu'on abolit toute frontière entre l'individu et le collectif, et que l'intimité devient la manière de traiter des questions de la vie en société. Admettre un tel émiettement de la chose publique, parce qu'il serait le reflet de l'éclatement de notre société, reviendrait à renoncer à un système commun de valeurs, à rester sourd aux besoins de sens.

Notre société est complexe. Cela nous angoisse. D'où la tentation de remplacer la réalité des phénomènes de société par des "modèles réduits" avec lesquels on peut jouer. D'où la complicité des sondages, simples photographies virtuelles. D'où le recours aux petites phrases, appréciées à l'aune du slogan publicitaire, dont l'impact est massif mais superficiel et

éphémère. D'où enfin la connivence de quelques cercles où l'intelligentsia cautionne des personnalités dites de la "société civile", d'autant mieux promues à cette qualité qu'elles sont plus souvent apparues dans les médias...

De ce microcosme, certains, avec Alain Minc, proposent de faire émerger une "démocratie d'opinion" pour conjurer les errements de l'ivresse démocratique. D'ailleurs, ne disposons-nous pas de réseaux pour interroger directement les citoyens ? Le marketing n'a-t-il pas suffisamment fait ses preuves pour dispenser

les élites de recueillir l'avis du peuple lorsqu'il s'agit de proposer une offre d'utilité publique ?

Mais cette démocratie de substitution est une illusion. Elle conduit à court-circuiter le citoyen. Il est temps de réagir. La démocratie représentative ne doit pas être cantonnée dans des rôles de figuration. Si l'on refuse le naufrage de toute médiation, ou d'une quelconque valeur ajoutée par le mandat des élus, il faut rejeter ces solutions simplistes qui nient la relation entre les citoyens et les institutions. Car c'est par la relation que passent le savoir et la controverse. Seuls, l'échange et le partage des informations entre les individus permettent de faire face à la complexité comme à l'adversité.

Songeons à réhabiliter la responsabilité des acteurs publics et une communication par laquelle l'Etat et les institutions, plus proches, plus accessibles, plus manifestes, affirmeraient clairement leur mission d'intérêt général et reconnaîtraient le citoyen comme un acteur irremplaçable, incontournable, de la démocratie. ■

PIERRE ZÉMOR

Conseiller d'Etat et président de l'association Communication publique. Avec Alain Minc et Bernard Stiegler, il participera, le 31 août, à un débat, animé par Jean-Claude Petit, sur le thème : l'Etat autrement face à la démocratie d'opinion, dans le cadre de l'Université d'été de la communication à Hourtin.